



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Justice : telecommunications

Question écrite n° 44465

Texte de la question

M. Leonce Deprez demande a M. le garde des sceaux, ministre de la justice, de lui preciser la suite qu'il envisage de reserver a l'utilisation abusive du minitel dans ses services, faisant actuellement l'objet d'une instruction devant le tribunal de grande instance de Paris (13e chambre correctionnelle). Il lui demande, outre l'examen particulier de cette situation qui concerne ses services et aussi ceux d'autres ministeres, s'il ne lui parait pas opportun d'apprécier une modification du droit francais qui ne punit pas, actuellement, l'usage abusif du telephone d'autrui, puisque l'instruction du proces precite a fait apparaitre que la qualification « d'accès ou maintien frauduleux a un systeme de traitement informatise » etait tout a fait inadaptee.

Données clés

Auteur : [M. Deprez Léonce](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44465

Rubrique : Ministeres et secretariats d'etat

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 octobre 1996, page 5622